

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SEANCE DU
7 NOVEMBRE 2022**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 7 novembre 2022 à 8 heures 30 en salle du Conseil :

- a élu, au titre de l'article 14 des statuts de l'IEP de Paris, Madame Cloé Artaut présidente étudiante du Conseil de la vie étudiante et de la formation, par 8 voix pour, 7 voix pour Madame Anissa Chehbib, et 2 votes blancs ;
- a désigné, au titre de l'article 29 du règlement de la vie étudiante, Madame Anissa Chehbib, membre représentant des étudiants de la Commission de la vie étudiante (CVE) ;
- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux l'associations suivantes :
 - ASSOCIATION SCIENCES PO POUR L'AFRIQUE
 - CERCLE DES KULTURES RÉGIONALES
 - CERCLE MARXISTE DE SCIENCES PO PARIS
 - ENGLISH DEBATING SOCIETY REIMS
 - ENTREPRENEUSHIP AND BUSINESS CLUB
 - GROUPE D'ACTION ET DE REFLEXION CONTRE L'ENVIRONNEMENT SEXISTE (G.A.R.C.E.S)
 - LA CORDÉE - SE DÉPASSER SUR LES SENTIERS
 - LES JEUNES EUROPEENS - INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS (JE - IEP DE PARIS) - JEUNES EUROPEENS - SCIENCES PO (JE SCIENCES PO)
 - LES JEUNES EUROPÉENS – REIMS
 - MED LIBAN
 - PASSARO
 - POLITIQU'ELLES
 - PROMÉTHÉE ÉDUCATION SCIENCES PO
 - SALAAM ASSOCIATION D'ÉTUDIANTS SCIENCESPO PARIS
 - SCIENCES JOP PARIS
 - SCIENCES PISTES CYCLABLES
 - SCIENCES PO CLUB CHINE
 - SCIENCES PO CYBERSECURITY ASSOCIATION
 - SCIENCES PO TV
 - STUDENT FASHION SHOW
 - THE SUNDIAL PRESS
 - TOURNOI LES PARISIENNES
 - ULTRAVIOLETS
 - WE_START

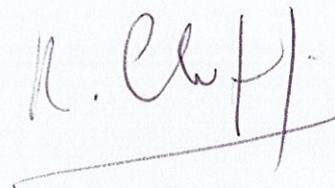
- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2022-2023 des associations permanentes suivantes :
 - Association des étudiants de l'école d'affaires publiques de Paris (AEAP)
 - Association du Bureau des arts de Sciences Po (BDA)
 - Association sportive de Sciences Po campus de Reims
 - Paris School of International Affairs Student Association (PSIASA)
 - Reims International Model of United Nations (RIMUN)

- a validé, par 16 voix pour et 1 abstention, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
 - Financement de 2 500€ à l'association Le Prix Littéraire des étudiants de Sciences Po
 - Financement de 2 000€ à l'association MedMUN

- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 12 septembre et du 13 octobre 2022 sous réserve de modifications ultérieures.



Cloé Artaud
Présidente étudiante



Raphaël Charpentier
Président enseignant